



VOS DÉMARCHES

Elections

Retrouvez ici les informations pratiques à connaître pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions

Votre mairie



Les inscriptions se font en Mairie et désormais, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6e vendredi précédant le scrutin.

Pièces à fournir

- > Carte d'identité en cours de validité
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- > Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs,...)

DÉMARCHE EN LIGNE



S'INSCRIRE EN LIGNE

VOS DÉMARCHES

Service Public

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F1367](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367))



CONTACT



Mairie

3 rue du Général Roux
77590 Fontaine-le-Port

@ Courriel

📞 01 64 38 30 52

SITES UTILES



RÉFORME DE LA GESTION DES LISTES ÉLECTORALES

(<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Reforme-de-la-gestion-des-listes-electorales>)